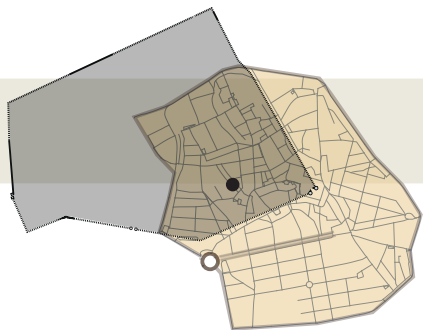


# Un maison de notable au sud du forum : 18 rue des Magnans

## Responsable d'opérations

Corinne Landuré, Brigitte De Luca, Andréas Nicolaïdès et Caroline Zielinski



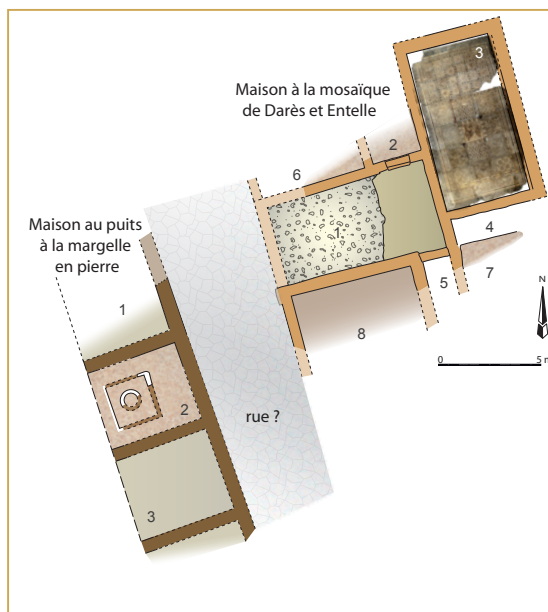
L'immeuble projeté au 18, rue des Magnans a donné l'occasion d'explorer un quartier de la ville antique qui se trouvait au sud du forum mis au jour à l'emplacement de la cathédrale Saint-Sauveur et de la place des Martyrs de la Résistance. En 1991, une première campagne de fouille a fait surgir de terre une mosaïque dont la qualité exceptionnelle a motivé, en 1992, la reprise des recherches dans la rue même, en vue de la dégager complètement pour en permettre la restauration (253).

Les vestiges se rapportent à deux maisons établies sur deux terrasses, de part et d'autre d'un probable espace de circulation large de 4,70 m (rue secondaire ou passage privé), au sol constitué d'un remblai à la surface damée et caillouteuse (254).

## La maison à la mosaïque d'Entelle et Darès

Explorée sur 120 m<sup>2</sup>, la terrasse supérieure a été investie par une habitation dont seule une aile a été fouillée. Accessible par l'espace de circulation signalé supra, celle-ci comprend au moins huit pièces dont la distribution est assurée par un vaste vestibule (1) qui y occupe une position centrale. Probablement doté d'un sol de béton de galets assez grossier, il donne accès à la pièce 2 et sans doute aussi à la pièce 3, ainsi qu'aux couloirs 4 et 5 qui devaient desservir les autres pièces de la maison.

Dans les pièces 2, 6 et 7, à peine entrevues, les sols sont en béton de tuileau. La pièce 2, qui était sans doute de petites dimensions (largeur : 2,40 m), a une ouverture bien centrée de 1,10 m, dont la porte, à double battant, s'ouvrait vers l'intérieur de la pièce. La partie résidentielle de la maison se développe à l'est, comme en témoignent les dimensions, la qualité de l'architecture et le décor luxueux de la pièce 3. Mesurant 8 m par 4 m, elle est ornée d'un pavement de mosaïque polychrome de très belle facture et ses murs revêtus de peintures murales (255). La mosaïque porte un décor multiple et un tableau figurant une nouvelle représentation du combat de Darès et Entelle, dont le style est un peu plus élaboré que sur le pavement mis au jour sur le site des Chartreux. Elle est datée par Henri Lavagne de 150 ap. J.-C.



254 Plan de l'ensemble des vestiges mis au jour au 18, rue des Magnans et dans la rue même.



253 Intervention dans la rue des Magnans, en 1992. Vue du tapis de rallonge de la mosaïque représentant le combat de Darès et Entelle en cours de fouille.



255 Partie de la mosaïque de Darès et Entelle découverte au 18, rue des Magnans, juste après son dégagement.

Le décor mural devait être très luxueux si l'on en juge par les amoncellements d'enduits peints bleu qui jonchaient le sol de la pièce (256). La seule partie en place est une plinthe claire qui surmonte une zone noire où court un fin méandre blanc à redans rectangulaires (257). Cette partie inférieure de la peinture est surmontée d'une corniche moulurée en trompe-l'œil rendue par des alternances de filets noirs et de bandes blanches, qui sert de transition avec la zone médiane. De celle-ci, peu d'éléments sont conservés mais l'ordonnance générale a pu être restituée. Elle comprend de grands panneaux bleu égyptien encadrés d'une bande rouge ocre ornée de petits motifs jaunes et soulignée d'un filet blanc. Aucun indice ne corrobore l'existence d'une zone supérieure et il est possible qu'une corniche de stuc, dont le négatif a été enregistré lors des fouilles, couronnait la zone médiane en raccord avec le plafond.

Le seul témoin d'une campagne de travaux intervenue au cours de l'occupation de la maison, est la banquette maçonnée sur la mosaïque, le long du mur nord, qui est, elle aussi, recouverte d'une peinture murale imitant un placage de marbre (décor de bandes obliques représentées dans des dégradés de bleu) (258). Installée sur le tapis de rallonge de la mosaïque où devaient prendre place les lits des convives, cette banquette devait permettre aux commensaux d'apprécier le décor et la composition du pavement. Une telle disposition invite à voir dans ce bel espace un oecus, c'est-à-dire une salle à manger.

Les murs nord et est de cette salle ont fait l'objet d'un mode de construction permettant de protéger cette pièce de l'humidité. Leur parement intérieur a été doublé par un placage de tuiles plates (tegulae) fixées par des crampons en fer. On retrouve cette disposition dans l'une des maisons mises au jour aux 38-42, boulevard de la République.

Hormis la petite réparation du sol du couloir 5, et la construction de la banquette maçonnée dans la pièce 3, les autres espaces ne semblent pas avoir subi d'importants remaniements. Aucun d'entre eux n'a livré plus d'un niveau d'occupation et leurs sols reposent directement sur le substrat ou sur des remblais de nivellement.

Les seuls éléments de datation dont nous disposons sont fournis par l'analyse stylistique du décor de la pièce 3, ainsi que par les vases en céramiques recueillis dans le sol en terre de la pièce 8 et dans ses remblais de préparation. Ils datent la construction de l'habitation du milieu du I<sup>e</sup> s. ; son occupation s'est maintenue au moins jusqu'à la fin du siècle.

## La maison au puits avec la margelle en pierre

Construite sur la terrasse inférieure, cette maison a été reconnue de façon limitée. Seule une aile comportant au moins quatre espaces, en a été dégagée. L'un d'eux était très certainement une petite cour (2), dont le sol en béton de tuileau présentait de légères pentes convergeant vers un puits encadré d'une bordure de pierres calcaires blanches de 2,40 m par 2,30 m de côté. La margelle du puits est constituée de deux blocs calcaires taillés en arc de cercle tandis que son cuvelage est monté en moellons équarris disposés en assises assez régulières (259). Situées de part et d'autre de cette cour, les autres pièces ont été à peine entrevues. Elles sont pavées d'une mosaïque blanche auquel répond, dans l'une des pièces au moins (3), un décor mural de qualité, ainsi qu'en témoignent les fragments d'enduits peints retrouvés dans les niveaux de destruction (colorés avec du rouge cinabre ou du bleu égyptien). La pièce voisine 4 est plus modestement pourvue d'un sol en terre.

Le seul état d'occupation identifié n'est pas précisément daté et l'on ignore s'ils correspondent à la première, et unique, occupation de cette habitation, ou s'ils participent d'un réaménagement.



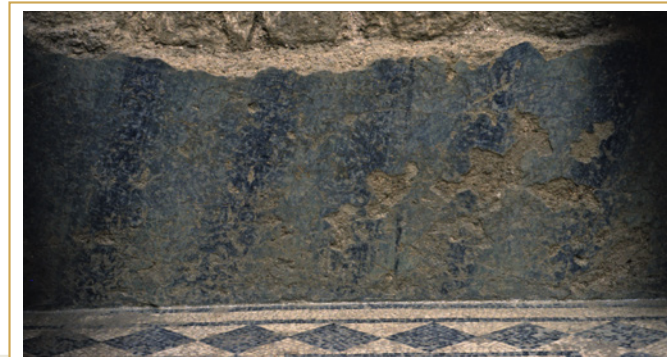
259 Puits aménagé dans la cour de la maison édifiée sur la terrasse inférieure..



256 Peintures murales effondrées sur la mosaïque.



257 Vue partielle du décor de la zone basse de la peinture murale. Dans les méandres, prennent place des rectangles tracés au trait jaune au centre desquels sont inscrites des rosettes blanches formées d'un chiasme avec double point en diagonale.



258 Décor peint de la banquette.